

DÉLIBÉRATIONS DU 29 JUIN 2022

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal en date du 29 juin 2022, ont été débattus les points suivants :

1. Tarifs périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2022 ;
2. Tarifs des concessions funéraires à compter du 30 juin 2022 ;
3. Tarifs de la location de la salle polyvalente à compter du 1^{er} janvier 2023 ;
4. Don pour soutenir la population ukrainienne ;
5. Mise à jour des dispositions règlementaires du RIFSEEP mis en place le 1^{er} février et le 1^{er} décembre 2017 ;
6. Mise en place de la M57 et du compte financier unique à compter du 1^{er} janvier 2023.

Établie à Dignac, le 01 juillet 2022

Le Maire, Françoise DELAGE

